

KENOCOX

Brevet déposé le 05/02/08

**Désinfectant spécifique contre coccidiose et cryptosporidiose pour élevages.
A utiliser pour les locaux, le matériel et tous les moyens de transport.**

N° AMM: BTR 0223

N° d'inventaire: 48831 en TP3

+homologation à :

- ✓ **0.25% en bactéricidie**
- ✓ **1 % en virucidie**
- ✓ **0,25% en levuricidie**

RECONNU EFFICACE CONTRE MICOBACTERIUM BOVIS

Agrément DSV contre les maladies contagieuses du bétail soumises à déclaration obligatoire ou contre celles qui font l'objet d'une prophylaxie collective organisée par l'Etat (application arrêté 28/2/57

Mode d'emploi :

En désinfection de surfaces et matériel contre les cryptosporidies et coccidies:

- 1-Après avoir correctement nettoyé les surfaces avec KENOSAN
 - 2-Désinfecter **par pulvérisation ou lance à mousse** : 2 % à 4%
- Application de 1 litre de solution pour 3 à 4 m²
Temps de contact: 2 heures.

En désinfection de surfaces et matériel contre les bactéries / Virus & levures:

- 1-Après avoir correctement nettoyé les surfaces avec KENOSAN
 - 2-Désinfecter **par pulvérisation ou lance à mousse** : 1 %
- Application de 1 litre de solution pour 5 à 10 m²
Temps de contact: 30 minutes

Caractéristiques techniques :

Aspect: Liquide légèrement jaune
PH pur : 12,7
Densité relative à 20°C: 0,970 kg/L

Conditionnements :

Jerrycan: 10 Litres et Bouteilles de 1 litre

Sécurité et précautions d'emploi :

Merci de consulter la FDS